

JUDO WALLONIE-BRUXELLES

asbl

CS de Blocry - Place des Sports, 1 - B-1348 - OTTIGNIES-LLN

tél. 010/244401

e-mail : info@judowb.be

Reconnue par le Ministère de la Communauté Française



DEMANDE DE TRANSFERT

Période de transfert : entre le 1^{er} mai et le 30 juin de chaque année.
le transfert sera effectif à l'échéance de la période de transfert

Renseignements
concernant
l'affilié

Nom.....**Prénom**.....

date de naissance.....Licence n°.....Grade.....

adresse :.....

code postal et localité :.....

sollicite mon transfert du club : n°.....**nom**.....

vers le club : n°.....**nom**.....

date :signature (1)

VISA
CLUB
CEDANT

En cas d'accord des deux clubs (le cédant et l'accueillant) le transfert sera immédiat.
A noter qu'un seul transfert est autorisé par année civile. (Décision du C.A. du 27-09-2007)

accepte, n'accepte pas(2) le transfert de l'affilié

date :signature, nom et qualité du signataire

AVIS
du club
accueillant

Le judo club : n°.....nom.....

accepte, n'accepte pas(2) l'affilié, identifié ci-dessus, comme membre au 1er juillet de l'année suivante.

date :signature

nom et qualité du signataire :

DECISION
de
J.W-B

Le transfert **est** – n'est pas(2) accordé par le conseil d'administration

date :signature

La réglementation en matière de transfert est reprise au verso du présent document

(1) pour les mineurs d'âge, le document doit être signé par la personne responsable (père, mère ou tuteur)

(2) biffer la mention inutile